

0860636

H. 126

## QUELQUES EXEMPLES D'APPLICATION DE NOUVELLES TECHNIQUES D'IRRIGATION EN AFRIQUE

F

Après avoir contacté de nombreux organismes ou services officiels s'occupant d'irrigation en Afrique en leur demandant s'ils mettaient en oeuvre de nouvelles techniques d'irrigation telles qu'irrigation localisée (goutte-à-goutte, rampes perforées, etc...) ou irrigation avec de nouvelles machines d'arrosage (pivot-systèmes, enrouleurs), le nombre de réponses positives a été assez limité.

Certaines sociétés ou organismes ont peut-être été oubliés. C'est un des buts de cet article de leur rappeler que nos colonnes leur sont ouvertes s'ils désirent faire part de leur expérience - succès ou échec - dans la mise en oeuvre de ces nouvelles techniques d'irrigation.

Le présent article comprend à la fois des points de vue, des projets d'expérimentation, des résultats d'essais et des réalisations à grande échelle.

B. CHEZE

### EXPERIMENTATIONS ET PROJETS DU B.D.P.A. EN CULTURES MARAICHÈRES

G. DE LA CHAPELLE - B.D.P.A.

Chargé de vulgariser des techniques fiables en régions tropicales, nous suivons de très près toutes les nouvelles techniques d'irrigation et nous nous avançons prudemment quant à la réalisation d'équipements qui risqueraient de s'avérer par la suite trop délicats à conduire.

En ce qui concerne le B.D.P.A., jusqu'à maintenant seules les cultures maraichères ont commencé à bénéficier de la micro-irrigation sur deux opérations, une au Togo, l'autre aux Seychelles.

La première concerne l'utilisation du goutte-à-goutte. Dans le cadre du « Conseil de l'Entente » un de nos agents a déjà effectué deux années d'expérimentation et celle-ci continue.

La seconde concerne deux hectares de cultures légumières intensives sur sable corallien. Nous avons adopté les microjets qui étaient employés avec succès depuis déjà plusieurs années à la station expérimentale de Grande Anse à Mahé.

Par ailleurs, nous allons utiliser au Vénézuéla dans les mois qui viennent plusieurs pivot-systèmes pour la production mécanisée de 250 ha de légumes et nous mettons au point un projet du même ordre de grandeur avec le système Bas-Rhône en Afrique de l'Ouest.

Dans l'état actuel de nos recherches nous aurions tendance à préconiser de préférence le système Bas-Rhône partout où le sol n'est pas trop filtrant et lorsqu'il faut éviter au maximum de mouiller le feuillage.

Là où l'aspersion réussit, c'est le pivot-système qui retient notre attention de préférence aux arroseurs géants, là où la disposition des terres permet son utilisation.

La BUD au Sénégal avait été obligée de renoncer au goutte-à-goutte sur melon et de revenir au gravitaire pour cette plante à cause des pourritures occasionnées sur les fruits par l'humidité constante entretenue par les goutteurs alors que le même procédé lui avait donné toutes satisfactions sur les poivons.

### NOTE SUR LES EXPERIMENTATIONS D'IRRIGATION GOUTTE-A-GOUTTE MENEES A L'ECOLE INTER-ETATS D'INGENIEURS DE L'EQUIPEMENT RURAL DE OUAGADOUGOU (HAUTE-VOLTA)

J. VARRET - E.I.E.R.

#### RAISONS DE CES EXPERIMENTATIONS

L'Ecole a décidé d'expérimenter l'irrigation goutte-à-goutte à cause de son intérêt pour la région sahélo-saharienne :

- économie d'eau,
- limitation des accidents phytosanitaire,
- facilité d'adaptation puisque le système ne nécessite qu'une faible pression et peut être adapté économiquement à la ressource en eau si faible qu'elle,
- amélioration des conditions de travail, les paysans n'ayant pas à marcher sur le sol mouillé.

#### EXPERIMENTATIONS EN COL

Le système adopté est celui par capillaires de 10 mm de diamètre. 3 parcelles fonctionnent :

- une de 250 m<sup>2</sup> à l'école même, depuis 4 ans,
- une de 2.000 m<sup>2</sup> à Loba, en collaboration avec l'Autorité pour l'Aménagement des Vallées des Voltas,
- une de 250 m<sup>2</sup> à Séguénéga, confiée à un groupe de jeunes agriculteurs conseillés par un volontaire du Progrès.

#### BUT DES EXPERIMENTATIONS

Dans une première étape nous souhaitons étudier :

- le comportement des plantes en essayant les cultures maraichères les plus fréquentes dans la région,
- la consommation d'eau réelle et son incidence sur le rendement. (Consommation rapportée à l'évaporation mesurée sur bac Colorado),
- le comportement du matériel, en particulier les problèmes d'obstruction et les moyens de filtration économiques.

S. 121

08602 31

# Réflexions sur les associations villageoises de producteurs ruraux

Pierre Chantran

*« Si le débat est bien mené, les cultivateurs finissent par voir dans leurs problèmes individuels des cas particuliers d'un problème collectif que l'action collective est la plus propre à résoudre. »*

U. Lele (1).

## *Grouperments spontanés et provoqués*

Bien que le cas en soit trop fréquent, les grouperments de paysans ne sont pas obligatoirement le résultat d'une action politique des pouvoirs publics.

Les « équipes » du pays Ewondo au Cameroun qui réunissent dix à quinze personnes chaque fois qu'un intérêt commun l'exige ne sont régies par aucun texte officiel mais répondent à chaque nécessité conjoncturelle.

Les grouperments villageois de l'opération intégrée du Borgou en dahoméen, se sont créés pour satisfaire les besoins en médicaments

(1) Uma Lele, *Le développement rural - L'expérience africaine*, publié pour la Banque Mondiale, par Economica, 1977.

Uma Lele préconise de « décharger le service de vulgarisation du lourd fardeau que sont la livraison des fournitures agricoles, la rédaction des demandes de prêt la classe aux mauvais paysans, ainsi de suite », op. cit.

N° : *Civilisations, No 3/4, PP. 293-306*

courants des communautés villageoises. Pour faciliter le financement de l'approvisionnement, la société d'intervention, en accord avec le service de coopération, a organisé des groupements de commercialisation du coton permettant de dégrèger les sommes nécessaires. Les groupements de producteurs tchadiens du Centre-Est avaient pour objectif l'approvisionnement en sucre. On pourrait citer bien d'autres exemples.

Cependant beaucoup de tentatives de structuration de la paysannerie résultent d'une volonté politique (les coopératives dans beaucoup de pays africains) ou d'une impulsion des sociétés de développement tendant à résoudre un certain nombre de problèmes matériels ou d'encadrement :

- diminuer le nombre d'interlocuteurs
- promouvoir une agriculture de groupe
- démultiplier les actions de vulgarisation (en utilisant des « animateurs » au sein des groupements)
- acquérir des garanties contractuelles (cautions solidaires pour les prêts)
- se décharger des tâches matérielles (approvisionnement, distribution des équipements) (2).

Ces initiatives sont accueillies plus ou moins passivement par les paysans qui n'en voient pas, et en partie pour cause, l'intérêt, malgré les arguments présentés par l'encadrement agricole. « Les hommes ne réagissent pas à des faits objectifs mais à la signification qu'ils donnent aux faits » (3). Or, dans ce cas, la signification correspond bien à une réalité : soulager la société de développement d'abord, rendre service au paysan ensuite. Les objectifs prioritaires diffèrent pour l'un et l'autre.

Il faut ajouter que tout groupement arrivé à maturité représente une force de pression politique faible, bien que réelle, s'il est isolé, qui peut s'accroître considérablement s'il existe une concentration entre groupements. C'est pourquoi, ils sont généralement placés sous la férule du représentant du ministère du Développement rural, de la Coopération ou de l'Agriculture (4).

Cependant les moyens accrus et de plus en plus onéreux mis à la disposition des paysans par la technologie et l'économie modernes militent en faveur d'un regroupement des individus, même si l'on en reste

(2) C'est ainsi que les groupements à vocation coopérativeivoiriens, appuyés par le Centre National de Promotion des entreprises coopératives, se chargent de l'approvisionnement et de la commercialisation des matériels et produits agricoles.

(3) D'après J.P. Sartre, in G. Le Boterf, Enquête - participation et animation, culture et développement, 1970.

(4) Le prétexte, qui peut être justifié au départ, consiste en ce que les paysans analphabètes sont incapables de gérer rationnellement leur union. Mais ceci rappelle également la phrase fameuse de Condorcet : « Vous ne pouvez pas être pour voter ce que vous pensez, mais ce que je pense. »

encore, comme l'écrivit G. Gosselin (5), à « une phase individualiste, c'est-à-dire misant sur la volonté et l'intérêt individuels bien compris (parce que regroupés dans des institutions appropriées et intégrées dans un programme d'ensemble) ».

Il se trouve, en outre, que la plupart des thèmes de vulgarisation technique ont été adoptés par le milieu rural et que « l'encadrement » se bat littéralement les flancs pour justifier sa présence dans les campagnes. Ceci signifie simplement que le paysan désire que le vulgarisateur puisse lui présenter d'autres thèmes de modernisation et qu'il accueille avec faveur toute proposition lui permettant de progresser, notamment en matière de gestion de ses propres affaires.

Le vulgarisateur ne survivra que si lui-même progresse dans cette voie et s'oriente vers le conseil technique aux collectivités rurales.

#### *Les conditions favorables*

Elles s'inscrivent sous les trois rubriques qui déterminent le comportement humain : vouloir, pouvoir, savoir, compte tenu de ce que chacune influence les autres.

Les motivations restent primordiales. Les paysans ne se regroupent dans une institution que s'ils lui reconnaissent pour eux-mêmes individuellement un intérêt réel, concret, répondant à un besoin perçu avec acuité.

Cette loi de l'intérêt (que E.M. Rogers (6) appelle *relative advantage*, avantage par rapport à ce qui existe déjà de similaire) peut porter sur un progrès technique ou économique. On sait combien, sans utiliser d'ordinateur ni effectuer un calcul économique rationnel, le paysan est sensible à l'atténuation du risque, à la valorisation du travail et à son allègement, à l'investissement rentable à court terme (7), beaucoup plus peut-être qu'à l'augmentation de son revenu.

Mais d'autres facteurs peuvent jouer : le désir de mettre en œuvre des capacités personnelles, le besoin de prestige, l'ouverture et la disponibilité, qui pourraient se rattacher à la *communicability* de Rogers, possibilité de transmission rapide dans le milieu.

Ces deux conditions se rejoignent. En discutant avec les villageois

(5) G. Gosselin, *Développement et tradition dans les sociétés rurales africaines*, B.I.T. Genève, 1970.

(6) E.M. Rogers, *Diffusion of innovations*, The Free Press of Glencoe, New York, 1969.

Voir aussi P. Chantran, *Adoption de l'innovation, Actuel développement*, n° 14, juillet-août 1970.

(7) On peut citer, par exemple, la décision des artisans-réparateurs de machines agricoles maliens de se grouper pour l'achat de ferraille et l'approvisionnement en petit outillage et en pièces de rechange (1970).

malien, on s'aperçoit que les associations villageoises proposées par les vulgarisateurs (organisation villageoise de crédit mutuel pour l'équipement et l'approvisionnement, en 1973 à Fana, intégrant la commercialisation en 1975, organisation villageoise de crédit mutuel et de commercialisation du coton en 1975 à Kouitah), ne sont que le prolongement d'organisations locales informelles, sociétés de culture, entraide, rénovation des habitations, vente de viande à crédit, dépenses de solidarité sociale, etc...

On retrouve à la tête des associations villageoises les mêmes personnes que dans ces organisations, et les membres apprécient l'appui que leur apporte la vulgarisation.

En allant plus loin on peut aborder le problème du militantisme, fort rare, souvent idéologique, mais très puissant, qui présente cependant l'inconvénient de ne pas se survivre à lui-même ou que décourage l'insurmontabilité des obstacles (8).

Une dernière motivation positive, celle du goût de la fête et de l'action en commun, peut intervenir. Elle existe au cœur de tout homme, elle sécurise, elle exalte temporairement. Elle ne peut être qu'un feu de paille.

Mais il en est de négatives : le risque encouru, réel ou imaginaire, l'incompatibilité avec l'idéologie ou les croyances (Rogers cite comme condition de l'adoption de l'innovation, la *compatibility* avec l'échelle des valeurs et l'expérience, et la non-contradiction avec les habitudes), l'absence de consensus.

Ce dernier point est très important. Les motivations ne peuvent s'épanouir que si le contexte s'y prête et si l'environnement y est favorable. Il y faut, sinon l'accord, du moins la neutralité de la communauté toute entière : la curiosité des autres (on va voir ce qu'ils vont faire avant de se lancer dans la même tentante opération), leur attention parfois malveillante (ils courent à l'échec), le refus (ils rient leurs ancêtres), autant de facteurs influençant les motivations individuelles.

L'intérêt éveillé disparaîtra très vite s'il se heurte à des impossibilités matérielles, voire à des contraintes trop pesantes. Il faut pouvoir. Ceci milite en faveur d'une action d'appui technique primordiale de la part de la vulgarisation, compte tenu de l'enclavement actuel des communautés rurales où certains villages se trouvent coupés du monde extérieur en période d'hivernage.

(8) Voir à ce sujet P. Chantran, Réflexion sur l'animation rurale en Afrique, *Culturations*, vol. XXVI, n° 1-2.

*Contrainte Ensemble*, dans son n° 1978-5 sur les ZAPL camerounaises écrit « Le dynamisme du Comité de développement villageois dépend énormément de la personnalité du Président et de sa représentativité ».

On connaît la contrainte du nombre où le pouvoir individuel de décision se dilue dans la masse des votes, souvent conformes aux options de quelques leaders sans qu'il y ait adhésion profonde, mais qui procèdent d'un conformisme évident. L'homme a besoin de décider selon sa tendance après avoir exprimé et échangé son avis avec celui des autres, dans un dialogue qui suppose une interconnaissance réelle et une confiance mutuelle. Ceci exclut les foules et milite en faveur de groupes restreints. Cependant lorsque la collectivité est déjà bien structurée traditionnellement, comme c'est le cas au Mali, l'association regroupe tous les cultivateurs du village (9). Ceci ne veut pas dire que tous adhèrent par enthousiasme, mais le poids de la tradition et la pression sociale de la majorité l'emportent (10).

Le monde rural, surtout mais pas exclusivement lorsqu'il est analphabète, attache beaucoup plus de valeur à la parole donnée qu'à l'écrit (magique) sur lequel il appose son pouce. D'autant plus que le jargon juridique, hérité des lois de Justinien et du code Napoléon, lui est totalement étranger : président, trésorier, vote, part sociale etc... n'ont pas d'équivalent dans la vie courante. Charles VII écrivait déjà dans son ordonnance de 1445 « Forcer gens de loi à la modération en prenant soin, sous peine d'amande arbitraire, d'éviter les longues escriptures avec grand multiplication de termes synonymes »... à laquelle les gens du commun ne comprendaient rien. Figer l'organisation naissante ou souhâtée dans un cadre juridique élaboré par un cerveau cartésien va à l'encontre de tout l'héritage, de type initiatique, du paysan.

Par contre, toute organisation empirique se voit obligée de se structurer, d'adopter des règles librement choisies et acceptées, une discipline, des statuts implicites, non juridiquement codifiés. Ce lui est la seule façon de survivre et le besoin en devient si impératif que cela se fait de soi-même si ce n'est pas clairement exprimé. L'exclusion éventuelle du déviant n'est plus obligatoirement prononcée par le groupe, mais par l'intéressé lui-même sous forme de démission.

Bien plus, cette organisation, informelle extérieurement, très conformiste intérieurement, peut sans grand dommage modifier conjoncturellement ou durablement ses objectifs, sa politique et son action. On retrouve encore ici une idée de Rogers, la *divisibility*, c'est-à-dire la possibilité d'expérimenter, d'effectuer des tentatives limitées qui ne compromettent en rien et ne remettent pas en cause l'ensemble.

(9) Ce qui n'est pas le cas dans les G.V.C. (Groupements à vocation coopérative) de Côte d'Ivoire, dont les caractéristiques sont assez semblables mais où, en raison des différences ethniques, les membres ne représentent qu'une partie du village et leur nombre ne dépasse pas une trentaine de chefs d'exploitation.

(10) Encore faut-il ajouter qu'au Mali la majorité accorde des avantages à ceux qui se rallient en les faisant bénéficier en priorité des avantages de la caution solidaire en matière de crédit. Il faut rappeler ici les statistiques de Rogers. Dans une collectivité il y a environ 2,5 % de novateurs, 15,5 % d'adopteurs, 34 % de suivants (ce qui représente 50 % de la population), 34 % d'atténués et 16 % de rétractaires, et celle de Mao Tse-toung : 30 % d'activistes, 40 % de personnes suivant le courant et 30 % de passifs (le grand livre rouge).

Conçue par et pour les paysans, la structure sera et restera simple (la *complexity* rogérienne signifiant le degré de facilité ou de difficulté à comprendre et à utiliser l'innovation) et autonome au maximum, sans ingérence administrative ou autre outrepassant le rôle d'appui. Tout statut imposé serait contraignant et toute bureaucratie stérilisante.

On rencontrera d'autres contraintes : la pauvreté en moyens matériels ou financiers, la mentalité d'assujéti ou le faux sentiment d'impuissance qui interdit toute initiative sans l'accord explicite ou l'intervention du pouvoir (11), la désapprobation du milieu, l'importance de la part mise en commun, la permanence des activités communes, la suppression d'une part d'autonomie (12). Elles ne sont pas insurmontables.

Enfin il faut lutter contre le sentiment de manque de confiance en soi qui affecte souvent le paysan : il faut qu'il sache que c'est possible, qu'il en détermine l'utilité, qu'il soit capable de créer l'organisation et d'en maîtriser l'utilisation. « Il n'est pas si simple de faire raisonner les traditions, la routine par ceux qui s'y conforment. » Y. Oger (13). C'est là que devra intervenir la vulgarisation.

#### *Le rôle motivateur de la vulgarisation*

En fait le rôle de la vulgarisation est très complexe. Elle doit intervenir pour provoquer ou faire découvrir des motivations au regroupement, apporter son appui matériel et tous les éléments d'information et de formation permettant aux groupes d'agir par eux-mêmes.

Motiver c'est d'abord faire prendre conscience d'un besoin. Les méthodes de vulgarisation correspondantes sont connues (analyses de situation, démonstrations, informations, témoignages) (14) mais il importe, au premier chef, qu'il y ait suggestion et non imposition.

Il faut prendre en considération le fait que le centre d'intérêt peut être permanent, par exemple l'utilisation, l'entretien, le renouvellement d'un parc de matériel agricole, d'une étable-fumière; ou temporaire, la construction d'un magasin, d'une école, l'ouverture d'une piste agricole d'évacuation des produits. Il est préférable que le premier soit prioritaire, les autres se greffant sur lui par la suite, à moins qu'on ne les considère comme des moyens de faire percevoir les possibilités d'actions communautaires, jouant en quelque sorte le rôle d'incitateurs. Mais il ne faut

(11) « La principale limite au développement de la créativité est l'autorité (que l'on écrit ce mot avec un petit a ou un grand A) », G. et M. Jéovi. Un nouveau outil du management : l'analyse transactionnelle, *Humanisme et entreprise*, 51 - 22 - 76 - 98.

(12) Voir à ce sujet G. Hoyols, *Sociologie rurale*, Editions universitaires, 1968, chapitre sur la coopération.

(13) Y. Oger, « Vulgariser ou développer », *Economie et humanisme*, n° 189, 1969.

(14) P. Chantran, *La vulgarisation agricole en Afrique et à Madagascar*, Malson-neuve & Larose, 1972, deuxième partie, chapitre 1<sup>er</sup>, La pédagogie.

pas oublier qu'une vulgarisation trop intensive, multipliant les centres d'intérêt, provoque généralement l'essoufflement chez ceux qui ont alors l'impression de la « subir ». Il faut ménager des pauses entre chaque proposition nouvelle.

Enfin, sur le même plan, il est nécessaire que la création du groupe-ment ne désécourse pas ses membres, par rapport aux valeurs traditionnelles auxquelles ils sont attachés. Cependant une communauté n'est pas statique et on peut y percevoir des poussées dynamiques qu'il ne faut pas effaroucher par trop d'audace, mais utiliser complètement. Il faut donc admettre, dès le départ, la possibilité pour les personnes intéressées de tenter des expériences non contraignantes avec l'accord du milieu, ce qui signifie que les structures doivent rester informelles et que les paysans, qui s'estiment ne pas être concernés, soient tenus régulièrement informés. C'est là encore le rôle de la vulgarisation.

Au Mali, cela est parfaitement admis et même souhaité par les membres des associations qui, au cours d'interviews de groupes, affirment tous avoir créé leurs associations à la suite des propositions des vulgarisateurs et demandent que l'encadrement rural continue à leur présenter des suggestions nouvelles. Ceci devrait rassurer les vulgarisateurs de base qui craignent que les progrès réalisés en milieu rural ne suppriment leur emploi (15).

#### *Le rôle d'appui technique de la vulgarisation*

Dans la plupart des opérations de développement, la vulgarisation prend en charge l'organisation de la production depuis la fourniture des semences jusqu'à la commercialisation incluse, en passant par le crédit, l'approvisionnement et l'équipement du cultivateur.

Celui-ci dispose alors d'une entreprise de fourniture de biens (semences, matériel, produits) et de services (organisation du crédit, vulgarisation, commercialisation) qui représente son seul interlocuteur, et qui joue un rôle à la fois de formation et d'appui technique. Cette formule donne généralement satisfaction au monde rural ainsi qu'aux instances politiques.

Cet appareil est, cependant, aux yeux des exploitants, écrasant, engendrant d'abord un sentiment d'impuissance (il n'est pas possible de s'insérer, de participer au pouvoir de décision faute de posséder les moyens intellectuels et matériels de cette insertion) ensuite le désir de profiter de cette organisation-PROVIDENCE, voire d'en abuser (non-remboursement du crédit, matériel non utilisé mais mis en gage ou vendu etc...) avec toutes les possibilités de critiques ou de refus éventuels.

(15) Voir à ce sujet P. Chantran, *Réflexions sur l'importance et l'évolution souhaitable de l'encadrement agricole, Coton et Développement*, n° 2, 3<sup>e</sup> trimestre 1974.

Si le groupement peut se présenter comme une « sous-entreprise » (16) prolongeant l'exploitation en lui fournissant les biens et services désirés, il ne faut pas que l'opération soit une « sur-entreprise » (16) exigeante et en position de domination.

Toutefois, tout groupement, quels que soient ses objectifs, aura besoin d'un appui plus particulièrement en matière de crédit, d'équipement et d'approvisionnement. Mais cet appui doit être réduit au minimum, l'investissement humain pouvant, beaucoup plus souvent qu'on ne le croit, compenser les carences. Que l'on pense aux efforts chinois ou autres, en matière de technologie appropriée.

En tout état de cause, cette intervention extérieure doit rester dans le cadre d'un certain nombre de conditions impératives pour que le pouvoir de décision du groupement demeure le plus autonome possible :

- Elle ne doit se substituer aux paysans que devant l'impossibilité pour ceux-ci de réaliser eux-mêmes les objectifs projetés.
- Elle doit être réduite au minimum indispensable.
- Elle ne doit s'exercer qu'après un engagement concret et précis du groupement, soit un début d'exécution matérielle, soit un effort financier préliminaire.
- Elle ne doit jamais être présentée comme providentielle ou condescendante, mais au contraire comme une prestation de service, rémunérée si possible, même en dessous de son coût, service fourni par des égaux et non des supérieurs. D'où l'importance des relations interpersonnelles entre vulgarisateur et paysans et du degré de confiance accordé par ceux-ci à celui-là (17).
- Elle doit être limitée dans le temps, jusqu'à ce que le groupement puisse s'organiser en conséquence.

#### *Le rôle formateur de la vulgarisation*

« La coopérative se développe efficacement », nous rappelle le sociologue Albert Meister, « à un certain stade de développement économique, correspondant à un minimum de dévouement militant » (18).

En supposant créé le climat militant désirable et résolu le problème de l'appui technique, encore faut-il que le groupement sache réfléchir, décider, s'organiser, agir et évaluer les résultats, ce qui représente le

(16) Ces termes sont de G. Hovois, op. cit.

(17) Un des objectifs explicites des associations maliennes est de « rétablir » cette confiance en supprimant toutes les transactions financières sources de détournement, entre l'encadrement et elles-mêmes. Ce pourquoil elles gèrent maintenant crédit et approvisionnement.

(18) R. Dumont, *Le mouvement coopératif africain : plus d'échecs que de réussites, Revue Française d'Etudes Politiques Africaines*, n° 50, novembre 1970.

## REFLEXIONS SUR LES ASSOCIATIONS VILAGEOISES DE...

contenu d'un véritable et copieux programme de formation humaine, sociale et technique.

Il devra fort probablement contenir des phases d'alphabétisation fonctionnelle pour préparer à la gestion mais aussi et surtout pour ouvrir l'accès à l'information écrite (d'où la nécessité pour la vulgarisation de préparer des fiches d'information technique accessibles aux paysans) (19).

Mais il faudra aussi songer aux méthodes développant l'imagination, la confiance en soi, la faculté d'analyse et de synthèse (20). Leur acquisition relève d'une pédagogie structurée mais non directive. Ceci suppose un changement total de mentalité et de comportement des « cadres » extrêmement difficile à obtenir et supposant, là encore, une formation très sérieuse avant l'action (on en possède les moyens).

Le tout devra être complété bien entendu par les formations technologiques nécessaires.

Le « suivi » est un mot à la mode depuis 1965 dans les opérations de développement. Il signifie évaluation éducative, le terme principal de cette définition étant l'adjectif (bien que ce ne soit pas souvent perçu comme tel).

Ce suivi doit être exercé par la vulgarisation, considérée comme conseillère technique et non comme tutelle interventionniste. Il faudrait arriver à ce que le conseil soit sollicité et non plus apporté d'office.

#### *Intégration - statuts - unions*

On peut résumer les différentes interventions de la vulgarisation en un schéma (voir plus loin).

Ceci pose le problème de l'intégration des groupements dans les structures de développement et de l'élaboration des statuts. Ce qui amène à envisager de façon réaliste la création d'unions de groupements.

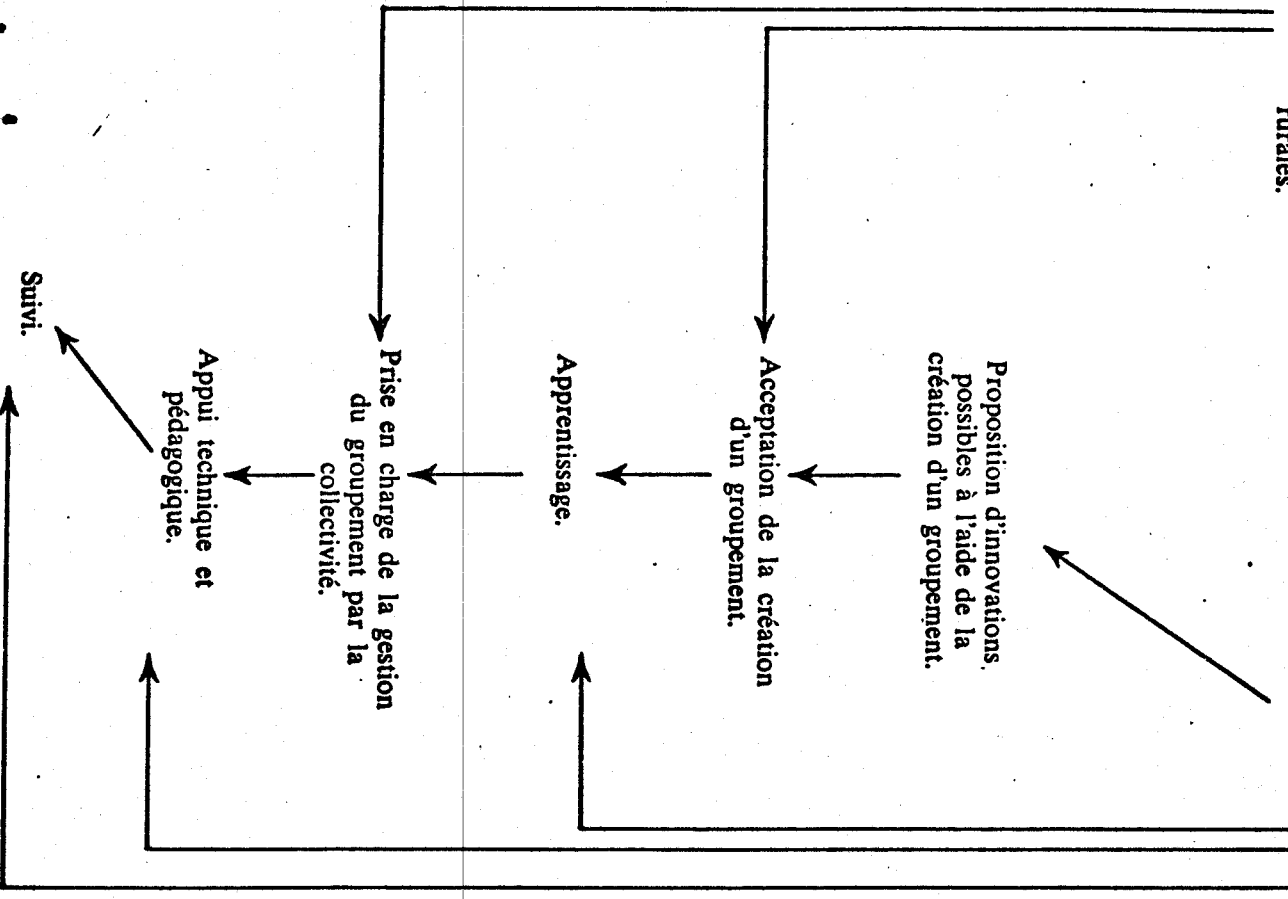
L'intégration est essentielle. Les artisans-réparateurs ruraux maliens ne se sont sentis à l'aise et n'ont progressé dans la prise en charge de leur situation que lorsqu'ils ont constaté leur intégration au développement régional et local, à travers le suivi exercé par tous les agents, sans

(19) Il est curieux de constater qu'en la matière jamais personne ne s'est penché à fond sur le problème de l'utilisation des jeunes scolarisés des villages (surtout peut-être dans l'opération Mandouli au Tchad, mise en œuvre par le B.D.F.A., où les jeunes formés dans un centre par le système de l'alternance, s'inséraient facilement dans les Groupements Villageois). Ceci éviterait probablement les coupures de générations et réintégrerait peut-être l'exode rural.

(20) Ce n'est pas du tout utopique. On a vu, dans les ZAP-sud du Cameroun, chez des populations fortement alphabétisées, il est vrai, un membre d'une équipe de travail animer une réunion à l'aide d'un tableau papier dont il se servait avec maîtrise.

Besoins perçus ou non perçus des collectivités rurales.

Intervention de la vulgarisation.



REFLEXIONS SUR LES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES DE...

exception, de la C.M.D.T. (21). C'est à ce moment qu'ils ont envisagé, spontanément, de créer des groupements d'achat d'équipement et d'approvisionnement de ces groupements. Il leur reste à inventer et à tester les règles de fonctionnement de ces groupements. Il leur faudra bien, au bout d'un certain temps, disposer de statuts, mais élaborés par eux dans un langage clair et simple, ménageant la possibilité d'y apporter des aménagements ultérieurs.

Groupements et politiques de développement

Intégration, statut souple, élaboré par la base, modifiable facilement ne suffisent pas. Comme une goutte d'eau dans la mer, le groupement isolé, perdu en brousse, risque d'être ballotté par la vague sans pouvoir arriver au rivage. Le développement impliquerait que ce groupement soit la vague puisqu'en principe il doit être bénéficiaire du développement. C'est du moins ce qu'on lit ou entend dans toutes les déclarations des hommes au pouvoir.

Est-ce utopique d'envisager une telle éventualité ? En 1977, certainement oui. On en décèle les raisons dans tout ce qui précède.

Ardoino (22) distingue dans le fonctionnement du groupe deux types d'énergie, l'énergie de conservation destinée à maintenir la cohésion du groupe (et qui explique entre autres, les forces de résistance au changement en milieu traditionnel) et l'énergie de progression, utilisée pour atteindre les objectifs de ce même groupe.

L'innovation, et peut-être celle de la création d'un groupement du type nouveau, peut être l'un de ces objectifs; la conquête d'un peu plus de pouvoir de décision également.

Or la conquête de ce pouvoir suppose des moyens et une audience. L'audience n'est acquise que par ce qu'on appelle les groupes de pression fondés sur le poids que représente une multitude organisée (23), l'organisation amenant les moyens.

Que ce soit au temps de la colonisation (S.A.P., S.M.D.R., S.M.R.P., ou de l'indépendance (unions de groupements, unions de coopératives etc...), on s'aperçoit que la tutelle est contraignante et que l'orientation, la décision, l'organisation, l'appui technique, la finance sont entre les mains de l'autorité administrative.

(21) Cf. P. Chanttran, La formation d'artisans-réparateurs en milieu rural, méca-nisation des exploitations individuelles des pays chauds, Coton et développement, n° 5, 1<sup>er</sup> trimestre 1977.

(22) J. Ardoino, Propos actuels sur l'éducation, Gauthier Villars, 1965.

(23) C'est à desserai que l'on parle ici de multitude, comme dans les Evangiles, et non de masse, comme dans le langage politique actuel, multitude impliquant le respect des individualités et non la fonte dans un moule commun.



Alors ? Au service des groupements, société de service étatique ou coopérative de service ?

En 1977, le choix est évident : société de service (24) mais...

— peut-être dans un esprit nouveau de la part de ses responsables : plus d'écoute, plus de disponibilité, plus de pédagogie dans l'information descendante, plus d'altruisme dans l'information remontante, plus d'implication personnelle dans le développement (des autres ? de tous ?) plus de formation et particulièrement sur le plan du « voir, réfléchir, agir » et « porter la parole » ?

— peut-être en favorisant l'intégration de la jeunesse, inexpérimentée mais plus instruite, dans le groupement où elle peut rendre des services et se passionner ?

— peut-être en favorisant les échanges, les contacts informels (serait-ce vraiment un investissement improductif ?) ?

— peut-être en ne proposant plus des solutions mais des méthodes pour trouver et analyser ces solutions ? Et en confiant la responsabilité pleine et entière de leur mise en œuvre aux auteurs ainsi qu'en les laissant en supporter les conséquences ?

— peut-être en pensant en termes de générations et non, comme les financiers, en termes d'échéances de trois à cinq ans ?

— peut-être en y associant les familles et non plus seulement les chefs d'exploitation ?

Hypothèse d'école ! Mais comment préparer l'avenir autrement ?

L'objectif de la vulgarisation doit être de préparer sa disparition, la société rurale prenant le relais et pouvant employer des vulgarisateurs compétents. Mais elle ne le fera que si on l'a aidé à préparer des structures professionnelles efficaces dont la description est encore prématurée.

#### *L'avenir des groupements*

Au Mali on constate une grande prudence de la C.M.D.T. dans le lancement des associations villageoises, prudence largement justifiée : une en 1973, une seconde en 1974, quatre ou cinq en 1975. Des critères sévères fondés sur des conditions réalistes de réussite ont été établis. En 1977, les demandes sont nombreuses, mais un choix continuera de s'exercer en fonction de ces critères. L'enthousiasme n'est pas l'enjeu du succès et mieux vaut éviter des échecs cuisants qui nuiraient au développement du mouvement.

Mais l'on pourrait être optimiste et se dire que le Mali, ou la Côte d'Ivoire ou d'autres, seront bientôt couverts d'associations ou de groupements paysans.

(24) Choix évident pour des raisons de manque de formation, de difficultés pour ne pas dire d'insurmontabilité de communications, d'impossibilité matérielle de mobilisation de l'épargne aussi bien que de l'énergie humaine (investissement humain, de trésorerie etc...)

On oublierait alors deux réalités : La première, que l'implantation définitive d'une innovation en un milieu donné est une affaire de génération, soit au moins 15 ans (25). La seconde, l'exemple français l'illustre :

Le premier centre d'études techniques agricoles est créé en 1944. Il en existe 931 en 1963 et 637 en 1976 représentant 1,3 % du nombre total d'exploitations agricoles.

Les groupements de vulgarisation de progrès agricole, après bien des tâtonnements, prennent leur forme actuelle en 1958. Ils sont 1.800 en 1976 (dont 550 féminins) et touchent 17 % des exploitations.

Ces deux exemples prouvent que des innovations sociales de pointe ne s'adressent finalement qu'à une certaine catégorie de collectivités rurales déjà préparées et l'on comprend mieux les critères adoptés au Mali :

— Existence, dans le village, d'une culture fournissant un revenu monétaire afin d'assurer une certaine assise financière et des possibilités de crédit.

— Existence d'associations communautaires traditionnelles faisant présumer une certaine unité de vue et une bonne entente qui se traduira également par :

- l'unanimité des adhésions;
- l'existence d'un niveau technique général suffisant, décelé à travers des indicateurs comme les rendements moyens à l'hectare, la consommation d'engrais ou de pesticides, l'inventaire des équipements et du cheptel;
- l'engagement de caution mutuelle;
- la stabilité de la population;
- la situation saine des remboursements des prêts individuels antérieurs;
- la présence de quelques lettrés inspirant confiance.

Est-ce à dire que cette faible proportion de 10 à 15 % des exploitations au bout de 10 à 15 ans représente un échec ?

Certes pas. Les groupements jouent un rôle d'entraînement pour d'autres innovations qui, bon gré, mal gré, passent dans le milieu par entraînement. C'est en ce sens qu'on pourrait les considérer comme des pôles de développement. Mais ils sont également une source importante de renseignements pour la recherche agro-socio-économique en permettant de découvrir un certain nombre de lois qui conditionnent les comportements paysans.

Bon vent donc aux groupements, première ébauche des futures organisations professionnelles africaines.

(25) Cf. P. Chantran, Adoption de l'innovation. Actuel Développement, n° 14, juillet-août 1976.



## ABOUT VILLAGE ASSOCIATIONS OF RURAL PRODUCERS

(Summary)

Peasant associations may not be the result of a definite policy by public authorities, they can just meet transitory necessities. Initiatives by public authorities or development institutions in order to help structural organization of the peasantry are generally acknowledged in a passive way by the peasants themselves. Increase in number as well as in cost of the technical and financial means at the disposal of the peasantry favours the grouping of individuals.

Now, it is well known that peasants only enter associations that are of some definite interest for themselves as individuals. Originated by and for the peasants, such associations are to remain simple and independent in their structural organization. Vulgarization, or diffusion of technical and economic innovations, is of course a task of great complexity. It has first to reveal the main incentives that justify the creation of the associations. It has also to keep all participants well informed about actual experiments and realizations. In most development operations, vulgarization process covers all stages of production. Every association needs supporting in matters of credit, equipment and supplies, but such external interventions are to be limited as much as possible, leaving its own part to "human investment".

As proposed in the vulgarization process, it is essential that associations be integrated to the whole development program in the area or in the region, the grouping of several associations being considered in a realistic form. Methods and rules of operation will be put to test. When statutory regulations are needed, they will be formulated by the members themselves, with possible alterations in the future.

In the operating process of the typical association, J. Ardoino has discerned two types of energy, one for conservatism and cohesion of the group, the other for progress, centered on the new aims of the group. It may be that innovation in this field would also mean the creation of a new type of association, with more power to decide. Such power can only be reached through adequate means and audience.

Considering the future development of the village associations, progress will probably be slow, as it has been since the first creation in 1944. But these associations are themselves generators of further innovations. They provide also valuable informations for research in matters of agro-socio-economy, thus leading to a better knowledge of peasant behaviour.

## Urban Culture and the Problems of Urban Development in Imo State, Nigeria

### A Historian's View

Geoffrey I. Nwaka

There is very little cause for satisfaction with the present state of our cities. Many people dislike urban culture, and many more are pessimistic about the future of urban development. This attitude reflects genuine concern with the numerous problems of the cities. The population of Imo State is still predominantly rural, but the large towns are growing much faster than the opportunities for meaningful urban employment. Nearly all the cities look chaotic in their planning and management. The well laid out and well developed government reservations (the G.R.As) contrast embarrassingly with the congested and insanitary areas where most towns people live. Urban housing is grossly inadequate, and so is the provision of basic urban services and amenities. The poor alignment of the poorly maintained roads and streets slows traffic and causes accidents. These, and the increasing social problems of urban poverty, crime, prostitution and the indiscriminate adoption of non-traditional values give our cities a poor image as "the squalor of alien ugliness" (1), responsible for social disorganisation and rural impoverishment.

But it is not always clear whether the so called "crisis" of the cities

(1) Sylvia Leith Ross, *African Women: A Study of the Ibo of Nigeria*, London, Faber and Faber, 1938, p. 228.